



**COMPTE RENDU DE LA C.A.P
DES ADJOINTS D'ACCUEIL DE SURVEILLANCE
ET DE MAGASINAGE DU
DU 29 JUIN 2011**

La CAP a débuté à 9h30 et s'est terminée à 21h.

En préambule, la CGT a lu une déclaration, voir ci-dessous, portant sur :

- le bilan du repyramidage de la filière Accueil et Surveillance;
- le sous-effectif et les externalisations des missions de notre corps;
- les graves problèmes de mutations rencontrés par les agents du Louvre, de la BNF et de Rodin :

M. le Président, Mesdames et messieurs les membres de cette CAP, Chers collègues,

A travers cette déclaration, nous, élus CGT à la CAP des ADSM, voulons dénoncer des problèmes au sein de ce corps et également porter nos revendications.

En tout 1^{er} lieu, nous dénonçons le mépris de l'administration centrale de notre Ministère, envers le plan de repyramidage qui prend fin en cette année 2011.

En effet, la proportion d'ADSM de 2^{ème} classe qui devait être de 10% à la fin du plan, atteindra finalement 17%, et peu importe que les effectifs aujourd'hui ne soient pas les mêmes qu'au début du plan : nous avons arrêtés des pourcentages et non un nombre fixe de promotions à effectuer !

Nous sommes d'autant plus mécontents, que la CGT à régulièrement alerté l'administration que les recrutements effectués systématiquement en pied de corps allaient avoir un impact sur ce repyramidage. L'administration a systématiquement affirmé qu'elle le prenait en compte et encore l'année dernière lors d'une réunion bilan d'étape du repyramidage, la main sur le cœur vous nous affirmiez que les pourcentages du repyramidage seraient appliqués.

Au final, l'administration n'aura pas respecté ce plan de repyramidage pourtant gagné de haute lutte par les agents.

Ceci est inadmissible, et cela prouve encore une fois que vous ne respectez pas, ni vos engagements, ni surtout les agents qui se sont battus pour l'obtenir.

Concrètement, quelle conséquence pour les agents : certains agents ayant eu une carrière longue au MCC ne se verront proposer aucune promotion. Pourtant ce plan était en particulier fait pour eux.

Certains partiront à la retraite en étant restés toute leur carrière 2^{ème} classe. Trouvez-vous cela normal? Ceci est honteux!!!

La CGT ne peut accepter ce bilan du plan de repyramidage de promotion d'ADSM 2^{ème} classe en 1^{ère} classe et revendique que l'année prochaine, de nouveau, les tableaux d'avancement soient inscrits à l'ordre du jour de la CAP et dans des proportions similaires à aujourd'hui pour atteindre le pourcentage attendu de 10%. Nous rappelons que la CGT souhaite que l'entrée de corps ne soit qu'un sas de transition pour les agents et n'accueille qu'au maximum 5% des effectifs.

La CGT dénonce le sous-effectif de ce corps aggravé d'année en année. L'administration ne fait rien pour lutter contre, bien au contraire semble-t-il. Nous sommes donc en droit de nous nous poser

la question si elle ne le fait pas sciemment dans le but de voir disparaître ce corps des ADSM pour mieux externaliser les missions de service public qu'effectuent ces agents, quelque soit leur affectation (musée, archives, monuments, écoles, etc....) Ce qu'elle fait déjà au Château de Fontainebleau, et ce qu'elle compte mettre en place au MuCEM à Marseille et lors de la réouverture du musée Picasso à Paris. Que dire également de la réouverture d'espaces au musée d'Orsay !

Vous ne pouvez ignorer que ce sous effectif à des répercussions de plus en plus nombreuses sur le service public notamment en terme d'ouverture au public. Il provoque également une forte dégradation des conditions de travail des agents; il met au final en danger la sécurité du public et la sûreté des œuvres. Il crée aussi des situations de plus en plus tendues entre les agents comme avec leurs supérieurs hiérarchiques. Il génère aussi une grande précarité par le recrutement massif de contractuels, notamment à temps incomplet sur de faux besoin occasionnels ou saisonniers, recrutement déguisé, palliatif au non recrutement d'agent titulaire.

La colère gronde de plus en plus parmi nos collègues, cf le mouvement au CMN de mars à mai 2011, ainsi que celui lié à l'ouverture des jardins des Archives nationales.

La CGT soutiendra tout mouvement de protestation contre ce sous effectif et les mauvaises conditions de travail associées, partout où se sera possible et dans les établissements où les agents l'auront décidé. Il est plus que temps que le ministère s'attarde sur ces mécontentements.

Nous revendiquons un geste fort de la part du Ministère envers ce corps des ADSM, en créant des concours avec un nombre conséquent de créations de postes de fonctionnaires titulaires, et non pas en procédant par redéploiements successifs et mutations forcées.

La CGT s'élève également contre les problèmes de mutations volontaires que vivent les agents en fonction dans les établissements ayant bénéficié du transfert de gestion de leurs personnels, comme le Louvre, le musée Rodin, la BNF, etc.... Rappelons que ces agents ne sont plus sur budget de l'Etat, mais sur le budget propre de ces établissements.

Encore une fois, la CAP devra aujourd'hui se prononcer sur des mutations qui n'aboutiront peut être jamais, faute de budget disponible au MCC ainsi qu'à son plafond d'emploi trop maigre au goût de la CGT. Ces agents ne peuvent voir ou ne pourront voir leur mutation prendre réellement effet uniquement lorsqu'un poste budgétaire se libèrera. Autant dire que ces agents sont encore pour longtemps dans leur poste actuel, et cela au détriment du droit à la mutation des agents fonctionnaires.

Il n'y a pas si longtemps le gouvernement a vanté les mérites de la loi de mobilité, « facilité » donnée aux agents d'évoluer entre les différents corps, les différents départements ministériels, voir même les différentes fonctions publiques.

Quel jeu de dupe, lorsque au sein d'un même corps, d'un même ministère il n'est pas possible d'obtenir une mutation du musée du Louvre au musée d'Orsay par exemple, établissements voisins, géographiquement séparés seulement par la Seine.

Quel jeu de dupe que d'ouvrir des postes à la vacance dans des services qui ont besoin d'effectif rapidement pour continuer à remplir leurs missions de service public et au final ne pas pouvoir libérer les agents qui ont postulé dessus.

La CGT revendique donc la suppression IMMEDIATE de ces verrous.

Nous demandons que les travaux de GPEEC débutent le plus rapidement sur notre filière, qu'ils s'appuient sur les travaux antérieurs réalisés avec les O.S , qu'ils travaillent sur la revalorisation des missions confiées à nos collègues, proposent des solutions concrètes et rapides pour résorber le sous effectif et faire face aux ouvertures de nouveaux espaces, de nouveaux services au public.

Approbation des procès-verbaux des CAP disciplinaires

Trois procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité, après ajouts et modifications.

Examens des titularisations dans le corps des adjoints techniques ASM

2 Agents ont recueilli un avis favorable à l'unanimité pour leur titularisation:

- Fabrice Dezon (CMN - Panthéon);
- Irina Sorlet (EP Versailles)

Examens des demandes de mutations et de détachements

L'administration nous a confirmé, une nouvelle fois, que les mutations des agents en provenance du Louvre, de Rodin et de la BNF étaient soumises aux disponibilités budgétaires du Ministère, au même titre que les demandes de détachements entrants. En conséquence, même si la CAP a rendu un avis favorable à une mutation pour ces agents, cette dernière peut ne jamais se produire. L'administration a ainsi décidé que toute mutation non effective après un an d'attente serait dorénavant annulée. Sur les 19 agents en attente de mutation ou de détachement sur le Ministère, 12 ont donc reçu un courrier leur signifiant cette annulation; autrement dit; ils sont revenus à la case « départ » et peuvent formuler, s'ils le souhaitent, une nouvelle demande (si le poste désiré n'a pas été entre temps gelé ou pire, annulé). Quant aux 7 autres, ils peuvent toujours attendre que le secrétariat général débloque quelques postes budgétaires... ou leur envoie une lettre d'annulation. Bien sûr, vos élus CGT se sont insurgés de nouveau contre cette négation du droit à la mobilité.

De cette situation absurde, il découle que toutes les demandes de mutations émanant des trois EP cités ci-dessus (sauf une demande d'un agent du Louvre, soumise néanmoins aux disponibilités budgétaires) et de détachement ont systématiquement reçu, lors de cette CAP, un avis défavorable de l'administration. Pour chacune de ces demandes, nous avons demandé un vote afin de solliciter un arbitrage ministériel... qui sera malheureusement en faveur de l'administration.

Nom Prénom	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
Lebrun David	Château de Versailles	Cathédrale d'Amiens
Nguyen Maurice	MUCEM Paris	Château d'Ecouen
Mallet Dominique	Archives Nationales	Site de Glanum
Chavenon Isabelle	Ministère de la Défense	Conciergerie et St-Chapelle
Delteil Danielle	Disponibilité	Cité de Carcassonne
Metay Freddy	C2RMF Versailles	Tours de La Rochelle
Laanizi Mejbour Halima	MUCEM Paris	C2RMF Versailles
Florentin Séverine	Musée du Louvre	Château de Pau
Barbier Jean	Musée de Pau	Château de Pau
Chassagnac Christelle	Château de Versailles	Musée de Port Royal
Kibler Jean-Marc	C2RMF Versailles	Musée des Eyzies de Tayac
Depinay Christine		Musée d'Orsay
Porton Anne	Château de Versailles	Musée d'Orsay
Valton Valérie	CNSMD Paris	Musée d'Orsay
Rakotonirina Nicole	Archives Nationales	Musée d'Orsay

Pastor Christine	Musée Henner	Musée d'Orsay
Quere Virginie	Panthéon	Musée d'Orsay
Codromaz Katia	Archives Nationales	Ecole du Louvre
Letourneur Geoffroy	Château de Versailles	Ecole du Louvre
Blinker Rosette	MUCEM Paris	Musée Guimet
Potiron Stéphanie	Conciergerie	Musée Henner
Gotlib Monika	Domaine de Rambouillet	Musée de Versailles
Trebetel Michel	Domaine de Rambouillet	Musée de Versailles
Varenne Serge	DRAC Alsace	ENSA de Toulouse
Grezsiak Frédéric	Palais du Rhin	ENSA de Strasbourg
Yerro André	C2RMF Versailles	ENSA Paris la Villette
Tricot Elisabeth	Château de Vincennes	Mobilier National

Examen des demandes d'intégrations

Les agents détachés qui ont reçu un avis favorable à l'unanimité à leur intégration dans le corps des adjoints techniques sont:

- Famagosta Eric (BNF)
- Farthouat Luc (ENSA Limoges)
- Lecoustey Ingrid (Archives nationales)
- Moreau Xavier (Archives du Monde du Travail)
- Valeri Marcel (Archives nationales)

Examen du tableau de réductions d'ancienneté au titre de 2010

Sur 3056 agents bénéficiaires d'un entretien professionnel au titre de 2010, 286 n'ont pu bénéficier de réduction d'ancienneté car leurs fiches n'ont toujours pas été retournées au Ministère; soit un peu moins de 10% de l'effectif des adjoints techniques ASM. Ces agents pourront néanmoins bénéficier de la réduction d'un mois dès que leur fiche d'évaluation aura été reçue par le secrétariat général. De plus, sur ces 3056 agents, 41 n'auront pas de réduction d'ancienneté, car leur hiérarchie n'a pas souhaité la demander.

Vos élus CGT ont demandé un vote sur ces attributions de réduction d'un mois, et, au regard de l'opacité de cette répartition, se sont abstenus

Examen des demandes de démission

Deux demandes de démission ont été examinées et ont reçu un avis favorable à l'unanimité. Une demande est assortie d'indemnité pour départ volontaire.

Vos élus CGT ont profité de ce pour souligner l'iniquité de traitement des demandes de démission. Ainsi, si l'agent demandeur est affecté sur un établissement public qui gère ses personnels sur son propre budget, il est très probable qu'il reçoive des indemnités de départ. Par contre, si cet agent est affecté sur un établissement autre, il risque fort de ne pas obtenir d'indemnités. Encore une conséquence nocive de l'autonomie accrue de certains établissements publics...

Questions diverses

● Les avis sur les promotions en TSC au sein du Louvre:

Une note émise au sein de la direction de l'accueil et de la surveillance du Louvre et signée par son directeur stipule que, pour les promotions en TSC au titre de 2010, seuls les agents de catégorie C occupant un poste de B obtiendront un avis « très favorable »; les autres ont reçus un avis... réservé! La CGT a bien sûr dénoncé cette pratique inacceptable qui a handicapé les agents de cette direction lors des promotions en TSC. Cette manière de faire était d'autant plus injustifiable que des adjoints techniques du Louvre qui ne sont pas affectés à cette direction et qui n'occupent pas des postes d'encadrement ont reçu un avis favorable voire très favorable pour la promotion en catégorie B.

● Commission de réforme:

Nous avons une nouvelle fois dénoncé le manque de moyen des agents qui se présentent en commission de réforme. La parole d'un agent qui souhaite défendre sa demande n'a en effet que peu de poids face aux experts médicaux qui siègent dans cette instance. Aussi, si un agent n'a pas les moyens matériels de préparer son dossier médical et de se faire accompagner d'un expert, il aura quelque problème pour se faire entendre par la commission.

● Publication des avis de vacances sur la BIEP:

Vos élus CGT ont rappelé les difficultés de consultation de ces avis. L'administration a rappelé que, théoriquement, les administrations doivent afficher chaque semaine les récapitulatifs hebdomadaires des nouveaux avis. Ce qui est loin d'être fait partout.

Examen des demandes de révision d'évaluation au titre de 2010

La CAP a étudié 8 demandes de révisions d'évaluation:

- 2 ont reçu un avis favorable;
- 4 ont été jugé non recevables par l'administration au regard des procédures des demandes de révision;
- 2 ont reçu un avis défavorable, avec des votes partagés entre l'administration et vos représentants du personnel.

Nous rappelons que l'agent évalué qui souhaite demander une révision d'évaluation doit. 1. faire une demande de révision par écrit auprès de sa hiérarchie « n+2 » dans les 15 jours qui suivent la date apposée sur la page des avis de promotions; 2. attendre au plus tard 15 jours pour obtenir une réponse à sa demande; 3. si cette réponse ne vient pas ou n'est pas satisfaisante, envoyer une demande de révision par écrit au président de la CAP.

Vos élus CGT-Culture ont signalé la méconnaissance de ces procédures par les agents mais aussi par leurs évaluateurs qui théoriquement doivent connaître ces règles parfaitement. L'administration s'est engagée à diffusée en 2012, pour la prochaine campagne d'évaluation, un livret d'information rappelant les textes régissant les évaluations.

Examen du tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique de 1ère classe

DG 1 – EP MUSEE DU LOUVRE		DG 1- EP MUSEE D'ORSAY	
ALEMDAR Mehmet	Louvre	AUBROO Eddy	Orsay
ANTONIN Evelyne	Louvre	BEKKOUCHE Fatna	Orsay
ARCADE Marie arlette	Louvre	CHARLES-DONATIEN Samuel	Orsay
AVOIGNON Theodore	Louvre	DANG Joseph	Orsay
BARBE Florence	Louvre	FELLION Maxime	Orsay
BESSAOUDI Karima	Louvre	GESLIN Cyrille	Orsay
BOGNON Mathias	Louvre	GROSLIER Jean francois	Orsay
BOISSARD Olivier	Louvre	KALY Sakura	Orsay
BOUREL DE LA TOUCHE Blanche	Louvre	LAMBEAU Danielle	Orsay
BOUTRY Thomas	Louvre	LECOUSTRE Dominique	Orsay
BRABEZ Zara	Louvre	LEFEBVRE Laurent	Orsay
BURAUD Valerie	Louvre	OLIVIER Jean-pierre	Orsay
CHARLOTIN Beatrice	Louvre	ORZONI Pascal	Orsay
CHHUOR Hi kouang	Louvre	OTTAVI Corinne	Orsay
CHIROUZE Philippe	Louvre	ROSE-ANTOINETTE Emmanuel	Orsay
CONDY Chantal	Louvre	SIRON Frederic	Orsay
CONTE Armand	Louvre	TCHENQUELA Thierry	Orsay
DA SYLVA Mirta	Louvre	TREMBLAY Jean maurice	Orsay
DAMBAS Rosan-cathalie	Louvre		
DEGELCKE Sabine	Louvre	DG 1 – EP VERSAILLES	
DJOUADI Namir	Louvre	ACQUAVIVA Françoise	Versailles
DOUER Moche	Louvre	ANTONELLI Olivier	Versailles
EL JARRAR Fouad	Louvre	CHARLOIS Maria Célia	Versailles
FONT Veronique	Louvre	CHASLES Jean-michel	Versailles
FOO TAM FONG Anne Marie	Louvre	CLUZEAU Philippe	Versailles
FROMENT Valerie	Louvre	DANNIEL Bruno	Versailles
GARDOQUE Philippe	Louvre	DEVENNE Patrick	Versailles
GNOUKOURY Yaba clémentine	Louvre	DOMINGUES VIEIRA Faiza	Versailles
GODICHON Daniel	Louvre	FAROOK Begum	Versailles
GOULZARALY Nadira	Louvre	GODIER Muriel	Versailles
GUERIN Christine	Louvre	GUILLET Denis	Versailles
GUIGUE David	Louvre	IBBOU Ikrame	Versailles
HERMANTIN Marie-luce	Louvre	LAFON Isabelle	Versailles
HIN Neary	Louvre	LARVOR Alain	Versailles
HOUESSOU Lucien	Louvre	LE PANSE Maryvonne	Versailles
LAM Lam	Louvre	MONTCUQUET Patrick	Versailles
LAURENDOT Marie-line	Louvre	NOACK Hervé	Versailles
LEFEBVRE Patricia	Louvre	PAILLER Patrice	Versailles
MADA Eric	Louvre	PINTO de ALMEIDA François	Versailles
MAURY Sylvie-aurelia	Louvre	PIQUET Violaine	Versailles
MONGO Esther	Louvre	PRABAGAR Mandjiny	Versailles
MOUILLARD Lionel	Louvre	SIDDIQUE Bégum	Versailles
NEGRE Yolaine	Louvre	WALLABREGUE Barnabé	Versailles
NELSON Radjy	Louvre		
NGUYEN DANG Dung	Louvre	DG 1 – CMN	
PALAMIOTIS Dimitrios	Louvre	AUDOULARD Pierre marc	CMN-ARC DE TRIOMPHE
PAYE Fatoumata	Louvre	BARROT Elisabeth	CMN-ARC DE TRIOMPHE
PELLET Pierre	Louvre	BOGAERT Hervé	CMN-R. ET L. CARCASSONNE
PERARD Christian	Louvre	BREDIN Karine	CMN-CHÂTEAU DE TALCY
PERNET Odile	Louvre	COINEAU Nathalie	CMN-SITE DE GLANUM
POLIXENE Viviane	Louvre	FOURCADE Cyrille	CMN-T. NOTRE DAME PARIS
POLYCARPE Aneeladevi	Louvre	GERMAIN Maryline	CMN-VILLA CAVROIS CROIX
QUIONQUION Hermann	Louvre	KOLEBACKI Jean-luc	CMN-ABBAYE CLUNY
RANGANADANE Sadéapane	Louvre	LABORIE Norbert	CMN-CHATEAU D'ANGERS
RAYEN Gnanadessigame	Louvre	MONNIER Erick	CMN-REMP. AIGUES-MORTES
REAZEL Eric	Louvre	PAPION Anne-marie	CMN-ABBAYE CLUNY
RUTKA Jean-françois	Louvre	PAVONI Margareth	CMN-CLOITRE CATH. FREJUS
SAINT-OMER Thierry	Louvre	PELLETIER Vincent	CMN-CITAD. MONTDAUPHIN
SEKULIC Dragan	Louvre	POITEVIN Nathalie	CMN-REMP. AIGUES-MORTES
SERBIN Michèle	Louvre	RUELLE Isabel	CMN-ABBAYE MONT ST MICHEL
SINNAH Denise	Louvre	SANCHEZ Thierry	CMN-TOURS CATH. D'AMIENS
THIBAL Anne	Louvre	STASSE Régine	CMN-R. ET L. CARCASSONNE
TURAM-ULIEN Olivier	Louvre	TORTAROLO Valérie	CMN-TOURS LA ROCHELLE
YESS Cécile	Louvre	VINCENT Fabrice	CMN-CONCIERGERIE
ZABEAU Tania	Louvre		

DG 1 – Autres établissements		DG 2	
AUGENDRE Bernard	SCN-M. D. ARCH. NAT. ST GER.	BARRY Romila	EP-ENSBA
BARGUILLET Suzanne	E.A.NANTES	BONNARDEL Christophe	EP-CNSMD PARIS
BARTHEBIN Sylviane	EP ÉCOLE DU LOUVRE	BROWN Alex	SCN-MOBILIER NATIONAL
BENCHEMOUL Carl	SCN-M. RENAISSANCE ECOUEN	HOAREAU Yves	MOB. NAT. TAPISSERIE BEAU
BONIKOWSKI Henri	SCN-ARCHIVES NATIONALES	LANDRIN Eric	EP-CNSMD PARIS
BORASCHI Franck	SCN-MUSEE FERNAND LEGER	LARGY Jean-claude	SCN-MOBILIER NATIONAL
BOUCHER Catherine	SCN-MUSEE DE CLUNY	LEMOINE Yannick	Manufacture de Sèvres
CASTANDET Lorraine	AN-PARIS	LUCEA Laurette	EP-ENSBA
CHANEMOUGANANDAM <small>Camalanadane</small>	SCN-MUSEE DE CLUNY	PACILLY Lydie	EP-ENSA CERGY
CHAVENON Isabelle	MUCEM PARIS	PENDARIES Nathalie	EP-ENSA DIJON
CHERIF Danielle	EP GUIMET	THONNIET Laurence	EP-ENSA BOURGES
CHILLON Paul	SCN-M. D. ARCH. NAT. ST GER.	VALTON Valérie	EP-CNSMD PARIS
COGNERAS Cyril	SCN-MUSEE A. DUBOUCHE	DG 3	
DANNER Colette	SCN-MUSEE DE COMPIEGNE	BRACCO Nicolas	BNF-TOLBIAC
DE CASTRO Pierre-Claude	EP MOREAU	CUNY Marie-christine	BNF-TOLBIAC
DEFREMERY Claude	EP FONTAINEBLEAU	JULIA Odile	BNF-TOLBIAC
DEROUIN Claude	DG1 MAD – CAPA	KERA Bountouraby	BNF-TOLBIAC
DITISHEM Pascal	E.A.PARIS VAL SEINE	MOREIRA Sophie	BNF-TOLBIAC
DITTARO Jérôme	SCN-M. RENAISSANCE ECOUEN	MOUYSSSET François	BNF-TOLBIAC
DUCOURET Jean-michel	LIMOUSIN ORADOUR/GLANE	RAHMANI Malika	BNF-TOLBIAC
DUMAS Michel	EP MOREAU	TAYEB Catherine	BNF-TOLBIAC
DUNOY Eddy	E.A.MARNE LA VALLEE	ZAGORSKI Jędrzej	BNF-TOLBIAC
FONVIELLE Eric	EP MOREAU	LAMBEAU Antoine	DRAC Franche-Comté
HERAULT-BERDI Nathalie	SCN-MUSEE FERNAND LEGER	FUHRO Daniel	Palais de l'Élysée
JAHSI Marjolene	EP GUIMET		
JEGOU Cédric	SCN-MUSEE DE CLUNY		
JOLY Elisabeth	SCN-M. RENAISSANCE ECOUEN		
LALOUÉ Philippe	SCN-MUSEE NAPOLEONIEN		
LANNELUC Eric	SCN-MUSEE DE CLUNY		
LAPEYRE Christophe	DG1 MAD – CAPA		
LARDEMER Béatrice	SCN AN OUTRE MER		
LUERO Axel	SCN-M. D. ARCH. NAT. ST GER.		
MAGNOL Hervé	SCN-DOMAINE PAU		
MAIRET Augusta	SCN-MUSEE MAGNIN		
MICHEL Philippe	EP FONTAINEBLEAU		
MOMPIED Pascal	EP GUIMET		
MONTIER Catherine	SCN-MUSEE DE COMPIEGNE		
NGET Léon	BUR ACQU, REST°, CONS PROM		
REBOLLO Ysabel	SCN-M. RENAISSANCE ECOUEN		
ROBERT Joelle	MUCEM PARIS		
ROUSSEL SIMONIN Eric	C2RMF-VERSAILLES		
SACILE Hugues	EP ÉCOLE DU LOUVRE		
SIMAX Flavien	AN-PARIS		
SIMON Gerbaut	DG1 MAD – GRAND PALAIS		
SOULAT Sylvain	EP RODIN		
VALLEE Véronique	EP FONTAINEBLEAU		
VINCENT Christel	EP GUIMET		
VINCENT Isabelle	SCN-M. D. ARCH. NAT. ST GER.		
WIELE Michel	SCN-MUSEE MARC CHAGALL		

LA CGT : LA DEFENSE DES INTERETS DE TOUS AU DETRIMENT D'AUCUN !

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE, N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOS ELUS:

Stéphane EXIGA – musée Bonaparte (04.95.21.43.89)
Monique CHEMIN – Azay le Rideau (02 47 45 42 04)
Pascal BOCOIGNANI – musée d'Orsay (01.40.49.48.60)
Wladimir SUSANJ – DAF (01.40.27.63.33)
Manuel MERLET – musée du Louvre (01.40.20.53.94)
Laurence Arias-Basilique St Denis (01.40.15.51.70)
Christelle Lavigne DAF (01.40.27.63.33)
Jean-Elie STRAPPINI – Tours de Notre Dame (0.40.15.51.70)
David MAILLARD – Château de Versailles (01.40.15.51.70)
Sylvie CONTARET – Musée du Louvre (01 40 20 53 94)